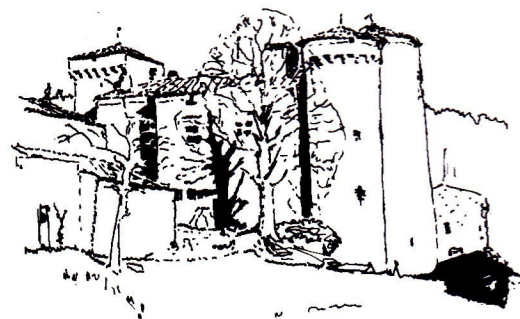


DE CHALENCON A SILHAC



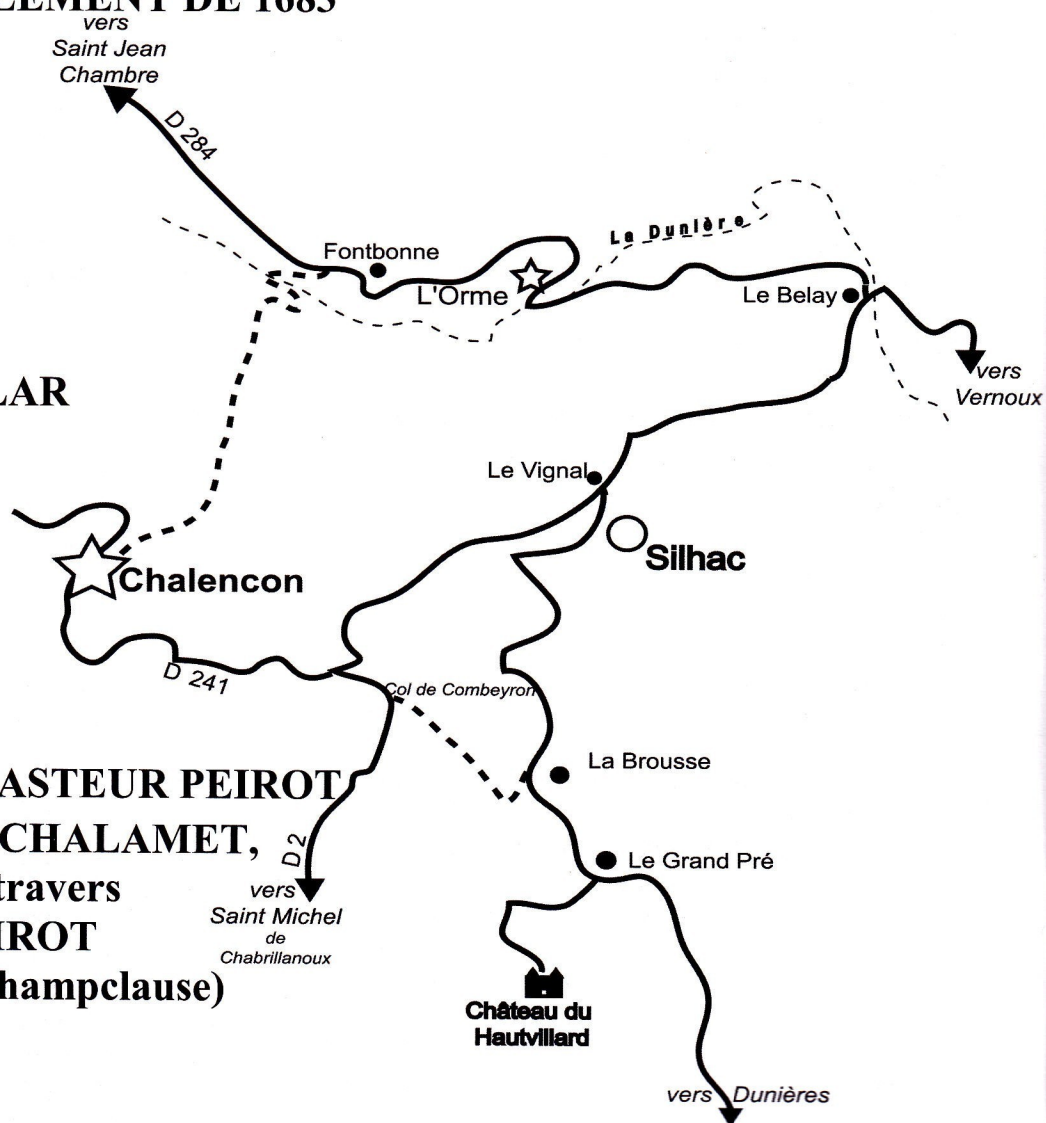
Samedi 28 juin 2003.

Pierre Coulet, David Duquenoy, Odette Autrand, Renée Picheral

➤ LE RASSEMBLEMENT DE 1683 A CHALENCON

➤ LE HAUTVILLAR

➤ L'ORME: LE PASTEUR PEIROT ET LA FAMILLE CHALAMET, 40 ans de Désert à travers la vie de Pierre PEIROT de Faussimagne (Champclause) à L'Orme (Silhac)



Au cours de la matinée, nous avons évoqué au temple de Chalencon le « projet de Toulouse » et sa mise en place en Vivarais en juillet 1683 à Chalencon. L'après-midi a été consacrée à la visite du château du HautVillar et le récit d'évènements qui s'y sont passés en rapport avec la vie religieuse et les protestants. La visite à L'Orme a été l'occasion d'évoquer le pasteur du Désert Pierre Peirot et la famille Chalamet.

LE RASSEMBLEMENT DE 1683 A CHALENCON^{8 9 10}

Cet épisode s'inscrit dans la période de répression accrue contre les protestants qui précède l'Édit de Nantes. Depuis 1661 Louis XIV gouverne lui-même et met en place une justice très tatillonne pour tout ce qui concerne la religion. Des commissions comprenant deux commissaires experts, un protestant et un catholique sont chargées de vérifier minutieusement les titres des Eglises protestantes pour savoir si elles ont bien le droit de pratiquer leur culte en fonction de ce qui était stipulé par l'Édit de Nantes.

En Vivarais, après le siège et le pillage de Privas par les troupes royales en 1629, les archives des Protestants ont été détruites. Il y a des problèmes d'interprétation et des désaccords. Le jugement est rendu seulement en 1669 pour le Vivarais et le Velay. Sur 38 lieux d'exercice, 18 sont conservés, 2 temples doivent être démolis (St Vincent de Durfort et St. Christol) et il y a litige pour 18 d'entre eux. En 1679 Les temples du Chambon et de St. Voy sont démolis. La répression s'intensifie et en 1682, commence une véritable "guerre des temples" pour l'ensemble de la France. Tous les prétextes sont bons pour les fermer. Les déclarations royales de Juillet et Août 1682 ordonnent aux pasteurs de se retirer des lieux où le culte a été supprimé. Les temples de Soyons et Pierregourde sont démolis (1682).

L'organisation de la résistance pacifique

A l'initiative de Claude Brousson, avocat à la chambre mi-partie de Castres puis au parlement de Toulouse, ce que l'on a appelé « le projet de Toulouse » est élaboré dans une réunion secrète qui eut lieu début mai 1683, à Toulouse, sous la direction de Brousson.

Une résolution en 18 articles est rédigée, demandant aux églises interdites de reprendre publiquement l'exercice du culte. Les protestants devaient se réunir de façon pacifique.

⁸ Arnaud E., *Histoire des Protestants du Vivarais et du Velay*, Paris, Grassart, Vol. 1-2, 1888, Slatkine reprints, Genève 1979.

⁹ Mours S., *Le Protestantisme en Vivarais et en Velay*, 1949 ; réédité par Les Presses du Languedoc et Patrimoine Huguenot d'Ardèche, Montpellier, 2001.

¹⁰ Mours S., *Le Vivarais et le Velay protestants. Notices paroissiales*, Imp. Réunies, Valence, 1947, Réédité par les Editions Dolmazon, le Cheylard, 2003.

Les provinces qui devaient exécuter le projet étaient le Poitou, la Guyenne, le Dauphiné et le bas-Languedoc avec les Cévennes et le Vivarais.

Les représentants des Protestants du Vivarais et du Velay se réunirent à Chalencon début juillet et décidèrent de reprendre l'exercice du culte le 18 juillet.

Un conseil présidé par Isaac Homel pasteur à Soyons et Antoine du Riou, (ou de Riou) notaire à Silhac, comme secrétaire va élaborer un programme en plusieurs points.

Il est décidé que les cultes interdits reprendraient le 18 juillet pour montrer que la communauté protestante existait et qu'elle souhaitait se réunir de façon pacifique.

Pierre Brunier, Pasteur au Cheylard va prêcher le 18 au Chambon et le 25 à St. Voy (ces temples avaient été démolis en 1679). Selon une source catholique, l'assemblée du Chambon comptait 3000 personnes dont 300 armées. Le Pasteur exhorta ses fidèles, « *de se bien unir, de vivre ensemble pour combattre et soutenir leur religion contre les ennemis* ».

Le pasteur de Chalencon, Théophylle Blanc alla prêcher le 25 juillet à St. Jean Chambre, le 1^{er} août à St. Michel de Chabrilanoux et le 8 à St.Voy. Audoyer prêcha à Toulaud. Meissonier, pasteur à St. Sauveur, prêcha à Serres etc....

Il y eut quelques contestations.

Par exemple, Simon d'Albiac, pasteur de Marcols à qui on avait demandé d'aller prêcher le 18 à St Genest-Lachamp refusa.

Daniel Reboulet dit Salière, pasteur à Ajoux, refusa également de prêcher en dehors de son lieu d'exercice puis il se ravisa et donna une prédication le 25 à St. Vincent de Durfort puis le 1^{er} Août à Leyrisse

Pour tirer le bilan de cette première phase, une nouvelle assemblée se réunit à Chalencon les 29 et 30 juillet. Elle comprenait 12 pasteurs, huit gentilshommes et deux cents autres personnes. On peut penser que tout le monde n'était pas enthousiaste pour braver les interdits royaux puisque on ajouta deux nouveaux articles au premier projet.

Ces articles concernaient en priorité les pasteurs et les notables qui devaient donner l'exemple :

1er article

« Les ministres qui seront destinés à prêcher feront leur devoir sans aucun contredit, et ceux qui refuseront seront tenus pour déserteurs et finalement déposés par les colloques de leur ressort ».

2ème article

« Les nobles de Eglises seront aussi exhortés de se trouver aux dites assemblées pour donner le bon

exemple ; au cas que quelques-uns d'iceux refusent de s'y trouver, on les traitera comme des apostats ».

Très clairement, il y a un durcissement de la direction du mouvement qui s'inquiète aussi de savoir ce qui se passe dans les autres provinces et un autre article stipule « *Le conseil fera partir de temps en temps des personnes affidées, qui iront dans les provinces voisines pour leur porter des nouvelles et nous rapporter des leurs* ».

« L'escalade » armée et la répression

Les Catholiques très mécontents de cette situation et voyant que les Protestants organisaient des cultes dans les lieux interdits, vont former des groupes armés basés en divers lieux et notamment dans différents châteaux de la région comme le château de la Tourette, le château de Maisonseule ou le château du Haut-Villard (voir plus loin les actes de baptême catholiques d'août et septembre 1683 au Haut-Villard).

C'est l'escalade.

Les Protestants craignant d'être attaqués, décident de s'organiser militairement. Ils vont nommer un conseil exécutif avec le sieur de Badet, un noble comme président et Antoine du Riou comme secrétaire.

Le commandement en chef des troupes est donné à René de La Combe Cluzel du Cheylard, avocat au parlement de Toulouse. Les fonctions de Major à Brunet de Chalencon. Les fonctions d'aide Major à La Fouillade de Florensolles, son rôle consistant à nommer des officiers. Des gardes sont instituées et la résistance s'organise et des combats sporadiques avec les catholiques vont avoir lieu.

Tout le monde n'est pas d'accord bien sûr, sur la conduite à tenir

Dans une réunion entre des représentants du Bas Languedoc, des Cévennes et du Vivarais on exhorte les représentants du Vivarais « *de faire déposer les armes* ». Ces derniers répondent « *qu'ils ne souhaiteraient que leur repos et que, pourvu que leur vie fut en sûreté de la part de leurs voisins catholiques romains, il n'y aurait jamais du trouble de leur côté* ».

Nous ne développerons pas ici les événements d'août et septembre et les promesses non tenues par les autorités ainsi que le problème des « exclus de l'amnistie ». Disons simplement que tout ceci va aboutir au combat d'Herbasse sur les pentes du serre de Muans (Boffres) le 26 septembre où quelque 200 protestants armés font face aux troupes royales totalisant selon les écrits de l'époque entre 3500 et 4000 hommes !

Ce combat fut bien sûr inégal et l'intendant d'Aguesseau qui y assista rapporte que « *ce fut plus une déroute et une boucherie qu'un combat* ».

Les troupes royales pourchassèrent ceux qui avaient réchappé du combat. Chalencon fut « *abandonné au pillage* », accompagné de nombreuses exactions et exécutions sommaires.

Le temple fut démoli.

Le 28 septembre, les troupes descendirent de Chalencon sur St.Fortunat poursuivant leurs exactions. La population protestante s'était réfugiée dans des précipices du côté de Mastenac. Les catholiques du pays y conduisirent les troupes qui selon les termes de l'époque « *exercèrent des brutalités et des inhumanités que le démon seul est capable d'inspirer* ». Tout le pays fut mis à sac jusqu'au Velay. Les troupes royales étaient renforcées par celles du Marquis de la Tourette et les deux ans qui nous séparent de la Révocation vont être terribles pour les protestants du Vivarais et du Velay.

Les conséquences de 1683

La répression va en fait décapiter le mouvement.

Tous ceux qui se sont ouvertement déclarés pour le mouvement vont être pourchassés.

Il y a bien sûr Isaac Homel, pris, condamné et roué à Tournon le 27 octobre de la même année¹¹. Sa tête fut exposée à Chalencon et une pyramide, portant inscription du jugement qui le condamnait, dressée sur la place

Selon l'acte notarié fixant par contrat passé avec le maçon de Chalencon, les modalités de construction de la pyramide, celle-ci devait être construite avant le 25 mai 1684. La conversion des anciennes unités donne une estimation de 2 m de côté à la base et près de 4,5 m de haut. Nous n'avons pas d'autre indication sur le lieu de construction de la pyramide que « la place » de Chalencon. Notre hypothèse est qu'il s'agit de la place du Valla qui existait déjà puisque sur cette place avait été planté un ormeau « de Sully » plus de 80 ans auparavant (1593 ou 1602 selon les sources) qui ne fut abattu qu'en 1963.

¹¹ Des erreurs sur la date d'exécution d'Isaac Homel sont couramment rencontrées dans des publications même récentes, à savoir le 20 octobre pour le jour et 1684 pour l'année d'exécution. Ces erreurs proviennent de textes anciens constamment repris par divers auteurs sans vérification.

La date exacte est le 27 octobre 1683.

« La Pyramide d'Homel » portant sur une plaque de cuivre l'inscription du jugement d'Isaac Homel.¹²

Priffait

*L'an mil six cent quatre vingt quatre et le dixième jour du mois d'avril apprez midy
Pardevant moy notaire Royal réservé de la Ville de Privas sousigné et témoins bas nommés, s'est estably en personne Mr Reymond CHASTANY procureur es cours de Nismes
estant chargé de Monsieur le procureur du Roy en la cour présidiale dudit Nismes,
lequel de son gré en cette qualitté a baillé et baillé à priffait la construction et édifice d'une pyramide qui doit estre faite suivant l'ordre de monsieur le procureur du Roy au lieu de Chalancon en la place dudit lieu pour y estre attaché une lame de cuivre à laquelle doit estre gravé sommairement le contenu du jugement rendu par messire Henry DAGUESSEAU conseiller d'estat Intendant de la province de Languedoc Commissaire deputté par arrest du conseil du neuf août mil six cent huitante trois pour faire le procés aux Ministres de la RPR et autres coupables envers Messieurs les officiers du présidial de Nismes tenant leur séance en la ville de Tournon le vingt septième octobre dernier en l'année mil six cent huitante trois contre le sieur Izac Homel cy devant ministre de soyon,
À Jean Pierre PONS maître maçon du lieu et paroisse de Chalancon icy presant et acceptant, laquelle pyramide ledit Pons sera tenu comme promet faire et édifier à ses propres frais et dépense, couper, tailler toutes les pierres fournies et tous les matériaux nécessaires et la faire d'une toize de largeur au fondement de dix huit pans hors de terre et qu'elle soit investie de bonne pierre bien taillée, et laquelle pyramide il sera tenu avoir entièrement construite le vingt cinquième du mois de may prochain pour lequel pris fait ledit Sieur Chastany sera tenu luy bailler et payer la somme de cent vingt livres en déduction de laquelle ledit Ponce a confessé avoir reçu réellement dudit sieur Chastany la somme de soixante livres et les soixante livres restans audit sieur Chastany sera tenu les payer audit Pons à la fin de ladite oeuvre comme l'ont respectivement promis et juré sous obligations et hypothèques de tous et chacun leurs biens presans et avenir aux cours royales de ce ressort Présidial (...) avec due renonciation et clauses nécessaires*

¹² AD 07 2E 4578 ; Notaire Laurent. Pyramide de Chalancon 1684. Document transcrit (l'orthographe de certains mots a été actualisée pour faciliter la lecture du texte).

requis et octroyé, acte fait et récitté audit Privas maison où habitte sieur Jacques Fayon chastellain dudit Privas, presans Me Pierre Soulhols ancien notaire royal du lieu de la Rouvière paroisse de St. Gineys lacham, Jean Pierre Soulhols son fils et Jacques Puaux du lieu de st Martin de Cols paroisse de Gluiras, soussignés avec lesdits sieur Chastany, ledit Pons illetrré de ce enquis et requis.

(Suivent les signatures de :)

*Soulhols , Puaux, Chastany , Pierres de Soulhols
Laurent notaire*

À côté d'Isaac Homel, Il y a ceux qui vont abjurer pour sauver leur vie : Abraham Durand, Jean Reboul, Pierre de Romieu, Pierre Audoyer.

D'autres vont réussir à se réfugier à l'étranger. On retrouve en Suisse : Théophylle Blanc, Isaac Bermond, Gabriel de Romieu, Pierre Brunier qui ira plus tard à Amsterdam, Isaac Suchier, Paul Morel-La Pise, Paul Reboulet, Simon d'Albiac, Borrel, Etienne Jallabert. François Reboul et Jean René de la Charrière iront dans le Brandebourg.

Certains seront pris comme Antoine du Riou, secrétaire de la "direction" du Vivarais. Il fut arrêté sur les frontières de la Savoie en 1684. "Je l'exhortai, dit l'officier qui l'avait arrêté, à se convertir mais il est d'une opiniâtreté inconcevable".

A l'âge de 55 ans il fut condamné à dix ans de galères. (18 mais 1686)

Ce fut également le cas du pasteur de Désaignes David Grimaudet, arrêté en novembre 1683 et envoyé plus tard aux galères.

Le cas de Meissonier

Enfin il y a le cas du pasteur Isaac Meissonier qui est accepté par les représentants du pouvoir royal et qui va rester jusqu'en 1685 avant d'abjurer. Il fut chargé par le subdélégué de l'intendant Daguesseau (ordonnance du 17 avril 1684) de baptiser les enfants protestants de certaines paroisses dont les pasteurs étaient partis : Chalancon, Chateauneuf-les-Vernoux, Vernoux et St. Fortunat.

Texte de Meissonier¹³

*« Registre des battêmes faits par moi Meyssonier ministre pour l'année mil six cent quatre vingt quatre et mil six cents quatre vingt cinq.
Ce 7 mai 1684 au lieu et paroisse de St Michel de Chaberlianoux mandement de Chalancon dans la maison de François Sentenac peigneur de laine que je, ministre soussigné ai choisi pour y baptizer les*

¹³ AD 07. Paroissiaux protestants. Pasteur Meissonier.

enfants de ceux qui de notre religion m'y apportera, suivant le pouvoir qui m'a été donné par monsieur de Chazel conseiller du Roy lieutenant principal au sénéchal de Nîmes subdélégué de monseigneur d'Aguesseau intendant, par son ordonnance donnée en Lavoulte le 27 avril dernier par laquelle il m'établit pour ce sujet sur les églises de Chalancon, Chateauneuf, Vernoux et St Fortunat et leurs dépendances avec la faculté de choisir le lieu que bon me semblera de tous ceux de mon département pour y faire, cette fonction ce que j'ai fait de la présente maison et lieu comme l'endroit le plus commode et mitoyen de tous, j'ai donc commencé aujourd'hui à administrer ce saint sacrement et ai baptisé Jaques Bertrand fils d'Isaac et d'Anne Champs mariés du lieu de Théoula paroisse de Gluiras agé de 3 semaines comme a dit le père ici présent duquel a été parrain Jaques Chave son voisin et marraine Claude Garenc veuve de Jean Selvy de Tazuc tous illétrés enqui, présents pour témoin catholique Jean Henri Dumont du lieu et paroisse de St Maurice aussi illétrés pour n'avoir eu en ce présent lieu aucun magistrat ni consul catholique »
Signé Meissonnier

LE CHATEAU DU HAUTVILLAR A SILHAC

Nous ne présenterons pas de façon exhaustive l'historique de la famille ou du château. On pourra se reporter aux articles de J. de Lubac dans la Revue du Vivarais (1895, pages 14-24, 68-75, 105-112 et 1897, pages 14-30 et 62-75. Une synthèse a été publiée dans l'ouvrage de madame Jean Mirabel-Chambaud « *Si Vernoux m'était conté* » édité par le syndicat d'initiative de Vernoux (1969, pages 61 à 70).

Brièvement, dès le 14^{ème} siècle, les seigneurs du Hautvillar possèdent les droits de haute, moyenne et basse Justice.

Les Hautvillar se succèdent en ligne directe, Certains deviendront baillis de Chalencon. D'autres, notamment les filles, iront dans les ordres monastiques.

Le prieur de St. Félix à Chateauneuf de Vernoux est un Hautvillar. Ce bénéfice va se transmettre pendant plusieurs générations.

Un Hautvillar, Marcellin est connu pour ses faits d'armes, sa bravoure et sa bonté.

Il fit édifier devant le château une chapelle dédiée à N.D. du Mont-Carmel et destinée à la sépulture de sa famille. (Article de l'abbé Chareyre, Revue du Vivarais, juillet-septembre 1967).

Le château fut protégé lors des guerres de religion par une « lettre de sauvegarde » de Jacques de Crussol.

Evènements relatifs au château du Hautvillar en relation avec les affrontements religieux

Voyons d'abord la période qui correspond à la période des « guerres de religion »

En 1583, L'évêque de Viviers chargea son grand vicaire Nicolas de Vesc de procéder à une visite des églises de son diocèse. Cette « tournée des paroisses » a donné lieu à un compte rendu détaillé auquel Mazon a consacré un chapitre dans ses « *Notes et documents historiques sur les huguenots du Vivarais* »¹⁴. La visite commencée au Teil le 23 juillet va concerner plus de 80 paroisses et se terminera le 16 août à Lesperon près de Pradelles.

Le consul du lieu ou des notables viennent déposer sur l'état de l'église et de la présence ou non de catholiques et un procès-verbal est dressé.

C'est dans le château du Hautvillar que les délégués de l'évêque de Viviers vont recevoir les dépositions concernant le prieuré de St. Michel de Chabrilanoux et l'église et le prieuré de Silhac

Le prieuré de St. Michel de Chabrilanoux :

« Depuis 1562, aucun prêtre n'a paru dans la localité, dont l'église a subi le sort de tant d'autres pendant les guerres religieuses. On dit que messire Barthélemy Clusel, prêtre de Viviers, est curé du lieu, mais on ne l'a jamais vu dans la paroisse, qu'il n'y a plus du reste que deux ou trois catholiques. Le revenu annuel du prieuré est de 20 écus, celui de la cure de 11 écus. M. de Chaluons jouit de ce revenu mais on ne sait à quel titre.

Quatre chapellenies sont déclarées. On les appelle, l'une de Reynaud, l'autre d'Astier, la troisième est désignée sous le nom de Bonet et la quatrième sous celui de Me Pierre Branays. Ce sont là sans doute les noms des fondateurs ou ceux des patrons de ces bénéfices.

Tout en restant au château du Hautvillar, Nicolas de Vesc et le jésuite qui l'accompagne vont ensuite procéder à l'enquête concernant Silhac.

« L'église est rompue et ruinée » ; depuis vingt ans, le service divin n'a pas eu lieu.

Les revenus de la cure sont presque nuls ; ceux du prieuré ne sont pas connus. Silhac est un prieuré

¹⁴ Dr. Francus, *Notes et Documents historiques sur les Huguenots du Vivarais*, Privas, 1901, 1903, 1903, 1904 pour les tomes 1, 2, 3 et 4, respectivement., Réédition La Bouquinerie, Valence, 1994 (Tome 3, Chap. V, p. 150 et suivantes).

dépendant de l'église St. Barnard de Romans. Le curé actuel se nomme Antoine Fayard.

Parmi les déposants, figure le seigneur du château : noble Claude de Hautvillar.

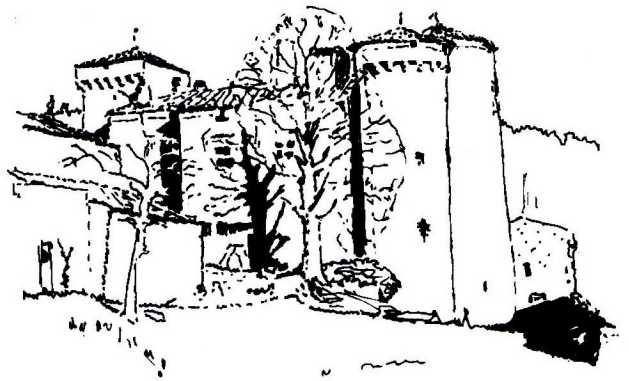
100 ans plus tard, en 1683, le prieur de St. Maurice rédige des actes de baptême au château du Hautvillar. Il y est question des événements liés au rassemblement de Chalencon.

Extraits du Registre de la paroisse de « St. Maurice sous Chalancon »
(SAGA / registres catholiques).

*Ce jourd'hui 29ème jour du mois d'Août de l'année 1683 a esté baptisé au château du Hautvillar par moy soussigné, à deffaut de tout autre prêtre ; à cause des troubles des religionnaires : Jean Pierre VIGNAL fils à Claude VIGNAL travailleur de terre près du lieu de Marganoux (Marjanoux) paroisse et mandement de Gloiras (Gluiras) et à Anne CHANEAT. Le parrain a esté Jean Pierre SARNOUX travailleur de terre du lieu de Tanallieux (Tournailoux) paroisse de Scillac et la marainne Marie BURINE du lieu de Galovesse mandement de Gloiras. Presens les sieurs comte de Vabres et de Chambaud sieur Juste Henry de Chalancon juge de la baronnie de Chalancon et cinquante soldats de la garnison du château du Villar et sieur Jean CHARDAYRIC chirurgien à Vernoux caporal de la garnison
J L (Jacques Louis) du Hautvillar, Prieur de St Maurice*

*Antoinette QUINSON fille à Antoine QUINSON laboureur du lieu de Rias paroisse de St. Maurice sous Chalancon et à Marie MORANGE mariés, a esté baptisée par moy sussigné, en la chapelle du château du Hautvillar le 23 septembre de l'année 1683 au plus fort de la guerre des religionnaires. Le parrain a esté Louys Robert Blanchisseur de peaux du lieu et paroisse de Chalancon, et la marraine Antoinette de Preles du lieu de Preles (Prêle) de la même paroisse : le Sr CHAMBE prêtre et curé de Chalancon, et Sr Louis ASTIER estudiant en philosophie à Tournon, de la paroisse de Chalancon, Sr Jacques ASTIER maistre chirurgien du même lieu de Chalancon et nous soussigné J L du Hautvillar prieur de St. Maurice.
Louys Astier, Jacques Astier.*

(P. Coulet et R. Picheral)



L'ORME, LE PASTEUR PEIROT ET LA FAMILLE CHALAMET

**40 ans de Désert à travers la vie de
Pierre PEIROT de Faussimagne
(Champclause) à L'Orme (Silhac)** ^{15 16 17 18}

Parmi les pasteurs du Désert, Pierre Peirot dit Pradier nous intéresse particulièrement.

Son ministère, ses courriers et ses différentes actions nous permettent de retracer sa vie et celle de ses administrés pendant 40 ans de « Désert ».

Le prédicant, sa jeunesse, ses études, 1730-1740

Né le 18 Février 1712 à Faussimagne, paroisse de Champclause, Pierre est le fils d'Isaac Peirot et de Louise Courtial, mariés à St-Voy le 10 novembre 1695. En 1718 sa mère décède alors qu'il n'a que 6 ans et son père se remarie avec Isabeau Pallier. Il a plusieurs frères et sœurs, Jacques, Jean, Elisabeth, et Louise du premier mariage de son père, et Jacques, et Jean André du second mariage, c'est sans doute sa belle mère qui l'a élevé. La famille Peirot semble aisée. Elle est alliée avec plusieurs familles du plateau dont les Morel du Chambon ; Isabeau Peirot tante de Pierre mariée à Mathieu Morel est la mère du pasteur Mathieu Morel dit Duvernet.

¹⁵Arnaud E., *Histoire des Protestants du Vivarais et du Velay*, Paris, Grassart, Vol. 1-2, 1888, Slatkine reprints, Genève 1979.

¹⁶Mours S., *Le Vivarais et le Velay protestants. Notices paroissiales*, Imp. Réunies, Valence, 1947, Réédité par les Editions Dolmazon, le Cheylard, 2003.

¹⁷Mours S., *Portraits huguenots vivarois*, Publications du Musée du désert en Cévennes, 1948, 350 p. (chapitre sur Pierre Peirot).

¹⁸Benoit D., *L'Eglise sous la Croix*, Sté des livres religieux. Toulouse, 1882. (Chapitre : portefeuille d'un pasteur du Désert)

Nous ne connaissons pas sa jeunesse jusqu'à l'âge de 18 ans, mais il a du avoir une éducation soignée.

C'est sans doute son cousin de 2 ans son aîné, Mathieu Morel qui déclenche la vocation de futur pasteur du Désert.

Reçu prédicateur en 1730, il suit comme étudiant son cousin Mathieu Morel et Jean Gabriel Fauriel dit Lassagne.

Il est reçu "Prédicateur du Saint-évangile sous la croix" avec Jacques Dunière (autre cousin de Mathieu Morel) par le Synode du 20 mai 1733 présidé par le seul pasteur en exercice Jean Gabriel Fauriel dit Lassagne (Originaire de Silhac) qui « trouva leur conduite bonne et édifiante et leur doctrine conforme à ce que nous enseigne le Saint Evangile ».

On voit figurer sa signature dans les synodes du désert à partir de cette époque. En avril et octobre 1735 il en est secrétaire.

Le 25 avril 1736 il obtient l'autorisation du Synode d'aller "Etudier à ses dépens" et de "perfectionner ses connaissances dans les pays étrangers". le Synode lui promet que « lorsque son rang viendra, il sera entrete... si la chose est possible ». Il passera trois ans au séminaire de Lausanne, de juillet 1736 à juillet 1739.

À Lausanne il retrouve son cousin Mathieu Morel qui y termine ses études ainsi que Jean Pierre Fauriel dit Ladreyt (de Silhac). En décembre arrive aussi au séminaire de Lausanne le neveu de Corteiz. Puis en 1737 Jacques Dunière et Jean Blachon tous deux de St-Agrève arrivent à leur tour au séminaire de Lausanne.

Pierre Peirot est consacré pasteur le 27 Juillet 1739 en même temps que Dunière et Blachon par le professeur Pollier. Une attestation très élogieuse lui est remise à cette occasion :

nous ne doutons pas qu'aïdé du secours du Dieu, que nous implorons pour lui de tout notre cœur, il n'en remplisse les fonctions avec fruit et édification, partout où il sera appelé. »

C'est pendant qu'il étudie à Lausanne qu'il apprend la mort de son cousin Mathieu Morel, en février 1739, puis celle de Fauriel-Lassagne en Août 1739, qu'il avait servi comme étudiant.

Le Pasteur, son activité, son mariage, les évènements 1740-1770

Suivant les conseil de Fauriel Ladreyt, Peirot ne rentre en France qu'à la fin du mois d'avril 1740, il se rend d'abord à Faussimagne dans sa famille, et y tient sa première Assemblée le 12 juin 1740 en bénissant deux mariages.

À partir de cette époque il entretient une correspondance suivie avec Antoine Court.

Le 5 Août 1740 il recommande à Court deux jeunes prédicateurs Mathieu Majal (Désugas) et Pierre Pelissier (Dubesset).

Le 5 Janvier 1741 il l'informe de la situation des Eglises et de la répression.

« On est toujours fort exact à faire payer les amendes à ceux qui refusent d'envoyer leurs enfants à la Messe ou au catéchisme et très attentif à veiller sur notre conduite pour se saisir de notre personne, s'il y a quelques changements ce n'est pas en bien, mais en pis ».

Le 11 mai 1741 dans un autre courrier à Court, il décrit l'état du pays et la mentalité des gens.

« Depuis que je suis arrivé dans ce pays j'ai été dans tous les endroits où il y a des gens de notre religion. Je me suis informé de leur état et de leurs vues. J'en ai trouvé quelques-uns dont la conduite et les sentiments m'ont beaucoup édifié. Ils ont plusieurs bons livres instructifs et pieux qu'ils lisent en famille les jours de dimanche. Ils se donnent des soins pour apprendre la religion à leurs enfants et pour les former à la vertu... »

À cette période les assemblées se tenaient de nuit et il n'y avait que deux pasteurs en Vivarais. Dunière étant en Bas Languedoc et Blachon en Dauphiné. Le 15 mai 1741 François Coste vient renforcer Peirot, ainsi que Dunière, mais Jean Pierre Fauriel Ladreyt qui ne s'est pas remis de la mort de son frère quitte le Vivarais pour s'établir en Angleterre.

La répression faiblissant un peu il écrit, le 9 décembre 1743 à Blachon :

« M. Pierre Peirot...s'étant adressé à nous pour avoir un témoignage des pasteurs et professeurs de l'académie de Lausanne, touchant sa conduite et ses études... nous le lui avons accordé avec d'autant plus de plaisir que nous n'avons et ne savons rien que de bon et de louable à dire sur son compte..., il s'est appliqué, avec toute l'assiduité dont il était capable, à toutes les études qui lui étaient nécessaires pour exercer dignement, un jour, le saint ministère de l'Evangile, et il a toujours fait paraître, dans toute sa conduite, des mœurs très réglées, une piété sans fard, un grand amour pour la vérité et la charité et beaucoup de zèle pour notre sainte religion. Ce qui, joint aux preuves réitérées qu'il nous a données de ses lumières naturelles et de ses connaissances acquises, nous a fait juger qu'il pouvait être un fidèle ministre de Jésus-Christ. En conséquence de quoi, après avoir obtenu l'autorisation de nos supérieurs, il a reçu l'imposition des mains pour ce saint emploi. Et

« Béni soit Dieu ! Nos Eglises sont beaucoup plus tranquilles qu'elles n'aient été depuis longtemps. On paie des amendes, en certains endroits, mais peu. On ne prend aucune fille pour les couvents. Ceux que nous avons mariés sont en repos ».

Le synode du 1^{er} mai 1744 ayant pris la décision de faire les assemblées de jour, le 10 mai Peirot prêche devant 5 à 6.000 personnes au serre de Lès, à saint Etienne de Serres.

Dans, la paroisse de Silhac proche de celle de St Jean Chambre se trouvait, une petite maison forte, l'Orme. Là, habitait Suzanne de Rochessauve - veuve depuis 1732 d'Etienne de Glo d'une famille huguenote de la région de Privas - et sa fille Catherine. Le 2 mars 1739, Suzanne de Rochessauve reçoit chez elle le prédicateur Pélissier, dit Dubesset Des poursuites furent intentées contre elle, convaincue « d'avoir donné retraite dans sa maison » à un prédicant. Elle se réfugie à l'étranger, et ses biens sont confisqués. Sa fille Catherine, âgée alors de 10 ans fut recueillie par son oncle, Scipion de Rochessauve qui habitait à Vaugeron (Silhac).

En 1744, la jeune fille obtint que ses biens lui soient rendus et revint habiter, à l'Orme. L'année suivante, le 10 janvier 1745 Pierre Peirot et Catherine de Glo se marient. Le mariage fut béni au Désert par Désubas ou Coste. Catherine de Glo, tout en gardant une très grande prudence continue à résider à l'Orme. Son mari recherché n'y fait que de très brèves apparitions et en cachette, et continue son activité de Ministre clandestin.

En Vivarais, les assemblées continuent avec prudence, sans être inquiétées, lorsque dans la nuit du 11 décembre, Désubas est arrêté et conduit à Vernoux. Peirot, Coste et Blachon prennent les mesures nécessaires pour apaiser les protestants.

Un espion établit vers 1750, une liste des pasteurs du Languedoc, et nous donne le signalement suivant :

« Le nommé Peirot, prédicant, ou du Perrault, taille de 5 pieds, deux pouces et demi environ, -soit environ 1, 70 cm- âgé d'environ trente ans, a le département du Vivarais et du Velay.»

La maréchaussée qui le rechercha longtemps, ne put jamais l'arrêter.

Les assemblées continuent mais avec plus de prudence :

«Nous nous assemblons écrivait Peirot en juillet 1751, au lever du soleil avec le moins d'éclat et de bruit que nous pouvons, nous choisissons les lieux qui sont les plus écartés et les plus éloignés des villes où sont les garnisons. Pendant que nous sommes

assemblés, nous faisons observer les troupes afin de n'être point surpris en cas qu'elles voulussent nous faire de la peine. Nous ne choisissons pas toujours le même endroit; ni nous ne prêchons pas régulièrement tous les dimanches. Nous n'avertissons que le samedi sur le tard. Nos assemblées sont partout considérables... »

Le 25 octobre 1752 Alexandre Ranc, le frère du pasteur martyr, et Alexandre Vernet, tous les deux du Vivarais, sont consacrés au Saint Ministère. C'est Pierre Peirot qui les introduit dans la carrière

En 1756, Peirot préside, assisté de Paul Rabaut, un nouveau Synode national qui se tint dans les Hautes-Cévennes du 4 au 10 mai. Il fut décidé que chaque province présenterait au roi « une très humble requête dans laquelle, disait-on, on fera un tableau raccourci de nos misères, et l'on suppliera Sa Majesté d'en avoir compassion et de remédier selon que sa sagesse et sa bonté le jugeront convenable »

En 1762 après le départ de Blachon pour cause de santé, Peirot se trouve seul pasteur avec Vernet pour tout le Vivarais.

27 avril 1764 le ménage Peirot eut un fils Isaac Etienne, après 19 ans de mariage. Ce fils aura un rôle important dans le Canton de Vernoux (Voir ci après).

La tolérance dont les Eglises jouissaient de plus en plus avait amené certains protestants de Saintonge à tenir leurs assemblées dans des maisons appelées maisons d'oraison, Peirot eut l'intention d'en faire de même en Vivarais. Ecrivant en 1767 à son collègue Pomaret, il déclare que leur projet « de trouver des maisons d'oraison » n'a pas eu le succès attendu.

« Le prince de Beauveau, commandant en cette province, en ayant eu quelque vent nous fit dire par une personne de confiance qu'il ne verrait pas d'un bon oeil cette entreprise et qu'il ne pourrait éviter de s'y opposer ».

Fin 1768 Louis Genolhac étant venu renforcer la petite équipe de pasteur, Peirot fut envoyé en Aunis, pour visiter les Eglises de cette région.

Les protestants de la région Rochelaise ont plus largement pratiqué le culte de famille et ont été moins éprouvés par la persécution que ceux du Vivarais. A Jarnac, Peirot peut visiter la maison qui sert à la célébration du culte.

« Elle est dans le faubourg de la ville. Cette maison bâtie exprès à cet usage, a 25 pieds de large et 65 de long. Le dedans est garni d'une table pour la communion, d'une chaire et de bancs propres et bien aménagés. Ce bâtiment me fit un sensible plaisir ».

C'est le synode de 1769 qui décide d'attribuer des quartiers aux pasteurs. Peirot retrouve alors le Vivarais. Son ministère s'exerçant avec plus de tranquillité, il peut profiter davantage de la vie de famille à l'Orme.

Très lié avec Paul Rabaut, le 25 juin 1770 il lui écrivait :

« *Que nous devrions faire des tentatives pour mettre nos églises sur le même pied, c'est à dire leur procurer des maisons pour les exercices, et il ne faudrait pas beaucoup de raisonnement pour y déterminer nos fidèles* ».

Le 14 août 1770, Rabaut lui répond

« *Le commandant de la Province nous a très expressément recommandé d'aller notre train, mais de ne rien innover. Pour cette raison, je pense qu'il est a propos de rester comme nous sommes* ».

Peirot ne verra donc pas aboutir son projet.

Le 18 juin 1771 Peirot préside, pour la dernière fois le Synode, qui se tient dans le Haut-Vivarais.

Le 27 décembre 1771, après avoir tenu une assemblée, il tombe gravement malade.

Le 21 janvier 1772, il fait son testament,

« *après avoir écrit-il, humblement demandé pardon à Dieu de mes péchés et l'avoir prié au nom de son Fils adorable, de recevoir mon âme dans son Royaume céleste lorsqu'il m'appellera de ce monde...* ».

Il décède le 2 février 1772 à l'Orme, paroisse de Silhac.

(D.Duquenoy)

La famille Chalamet : Racines protestantes et ferveur républicaine. Les descendants de Pierre Peirot.

Le Docteur Isaac Peirot, fils unique du pasteur Pierre Peirot (1764-1848)

Jeune médecin tout juste installé à Vernoux et Silhac, Isaac Peirot est poussé dans la politique par la Révolution de 1789. Il participe aux assemblées révolutionnaires, devient maire de Vernoux, plus tard, Conseiller Général tout en étant le porte-parole des églises protestantes du département au moment où commence enfin la reconstruction des temples.

Il reprend le domaine de Vaugeron et s'y établit ; Il a eu trois filles, l'une d'elles épouse Jean-Jacques Chalamet, du Serpoulet à Vernoux et lui donne 5 petits-fils : deux sont médecins, l'un à Vernoux,

l'autre dans la Drôme, un troisième entre dans l'administration et quitte le pays ; les deux autres : Gaston et Arthur, vont entrer en politique et seront d'autant plus proches qu'ils avaient épousé deux sœurs issues de la famille Faure de Saillans, famille anti-bonapartiste et républicaine.

Gaston et Arthur Chalamet-Peirot :

L'aîné : **Gaston, (1815-1872)** avocat à Tournon, Conseiller Général est le premier Préfet ardéchois de la 3^e République en septembre 1870, meurt prématurément en 1872, laissant deux enfants : Elise et Henry que nous allons évoquer plus loin.

Arthur Chalamet, (1822-1895) agrégé de lettres, enseigne au lycée de Tournon, puis à Lyon. Elu d'abord Conseiller Général, puis Député et ensuite Sénateur. Il sera secrétaire d'état au Gouvernement Gambetta, et par la suite vice-Président du Sénat jusqu'à sa mort en 1895.

De lui, nous retiendrons quelques points :

-en Janvier 1871, il fait un discours pour soutenir l'action des femmes qui oeuvrent à l'arrière pour soutenir l'armée de Défense Nationale: il rend hommage à la guerre défensive et, par contre, flétrit les guerres de conquête de Napoléon 1^{er} et celles de Napoléon III dont on connaît les erreurs militaires. Il lance, en conclusion l'image du peuple allemand et du peuple français se serrant la main : il était en avance d'un siècle !

Au Gouvernement et à la Chambre, il se consacre à l'enseignement en général et, surtout à celui des jeunes filles, formation de professeurs ; les Ecoles Normales Supérieures de Fontenay et Sèvres voient le jour et, en Ardèche, il fait créer le lycée de filles à Tournon, appuie la construction et le développement de groupes scolaires, au Cheylard et à Lamastre entre autres.

Arthur Chalamet est enterré au cimetière de l'Orme, cérémonie en grande pompe, après le pasteur, élus politiques, et administrateurs du département prononcent onze discours devant une foule immense en décembre 1895 !

Les enfants de Gaston Chalamet : Henry et Elise

Henry Chalamet (1849-1935) : Avocat comme son père, installé à Valence dont il sera Maire, il prend, en Ardèche, le relais de son oncle : Conseiller Général pendant 40 ans ! À 86 ans, il préparait un rapport de la commission des finances quand il a été victime d'un dernier malaise.

Comme Maire de Valence, on lui doit le lycée Emile Loubet, l'aménagement du parc voisin et l'avenue qui conduit vers le premier pont de pierres qu'il fait

lancer entre Valence et son Ardèche et qui sera détruit lors de la seconde guerre mondiale.

En tant que parlementaire, il se distingue comme juriste et s'occupe notamment de la politique du logement. Il semble qu'il préférerait l'étude des dossiers aux discours.

Quand il meurt en mai 1935, le même article paraît dans les différents journaux : on y souligne le cortège funèbre solennel avec le Barreau de Valence, les élus politiques et les administrateurs des deux départements, le service religieux au temple de Valence, puis la traversée du long cortège jusqu'à l'octroi; là, une voiture l'emmène à Vernoux et c'est tiré par un attelage de bœufs que le cercueil arrive au cimetière de l'Orme : selon la volonté du défunt, aucun discours politique ne fut prononcé !

Elise Chalamet, figure féminine exceptionnelle (1848-1925) ;

Rose-Elise Chalamet est la fille aînée de Gaston Chalamet et de Fanny Faure, elle naît à Tournon, l'année même où disparaît son arrière grand-père, le docteur Isaac Peirot.

Elise Chalamet grandit entre protestantisme de tendance libérale et République, elle grandit sous le Second Empire que sa famille accepte mal, avec la vénération de la Révolution et elle rêve de Liberté.

Pas de lycée de filles encore, elle reçoit à la maison des cours particuliers que lui donnent entre autres des professeurs du lycée de garçons.

Son souci est de se forger sa propre opinion par ses lectures, par des influences différentes : elle fait son instruction religieuse avec plusieurs pasteurs. Elle veut aller vers les autres, enseigner, mais dans son milieu aisé, les jeunes filles ne travaillent pas, en Angleterre, Stuart Mill, dont elle lit les œuvres a des idées plus modernes : elle promet à ses parents d'attendre d'avoir 25 ans pour enseigner. En attendant, elle passe son Brevet Supérieur, se cultive, apprend l'allemand avec l'épouse d'un des professeurs du Lycée.

En 1870, la voilà fille du Préfet : a-t-elle, comme on l'a dit rédigé, la première déclaration ? On sait qu'elle avait beaucoup d'affinités avec son père et que l'un de ses oncles la qualifiait « secrétaire intime du Préfet ».

1872 : Gaston Chalamet meurt, Mme Chalamet s'installe avec ses enfants à Valence où Henry doit poursuivre ses études d'avocat. Elise donne des cours à la pension de Mme Perrier qui reçoit de jeunes Anglaises et elle apprend l'anglais par la même occasion.

1876 : Arthur Chalamet étant élu député, il peut recevoir sa nièce, mettre à sa disposition une chambre : Elise monte à Paris et découvre le milieu politique que fréquente son oncle : Elise rencontre ces fondateurs de la III^e République dont un certain

nombre sont des protestants libéraux, anciens étudiants en théologie à Genève; ainsi les Pécaut, Reclus, Buisson, proches des libres-penseurs attirés souvent par le positivisme de Comte et de Littré tel Mr de Bagnaux, Guyau et autres.

L'enseignement :

La toute nouvelle école Monge, moderne et coûteuse, destinée à former des élites permet à Elise de faire ses premiers pas dans l'enseignement mais c'est vers l'instruction de tous qu'elle voudrait se diriger.

Elle s'intéresse aux méthodes pédagogiques, spécificité bien protestante à l'époque : ce sont des pasteurs : Wagner, Gaufrès, Vernes qui ont traduit et fait connaître les pédagogues Fraebel, Pestalozzi ou Comenius. Il s'agit de préparer l'école primaire, les valeurs de l'école républicaine. Si bien qu'Elise Chalamet se trouve au cœur de ces problèmes et côtoie à la fois le milieu protestant et le milieu positiviste : Elle crée un jardin d'enfants en 1878 à Paris sur le modèle fraebélien qui préfigure les écoles maternelles, elle réussit bien, ouvre une 2^e puis une 3^e classe.

Auteur d'ouvrages pédagogiques

Poussée par Mr de Bagnaux, Rose-Elise Villard explique ses idées pédagogiques pour les jeunes enfants dans : « *L'Ecole Maternelle* » rééditée plusieurs fois, elle y expose les principes, d'âge mental, de respect de l'enfant, l'importance des histoires bien racontées; idées neuves en France à l'époque.

Puis un autre ouvrage destiné à des enfants plus grands : « *Ma 1^e année d'économie domestique* » avec des principes, des conseils, illustrés de récits et complétés par une référence au droit. Elle montre les vertus de la fillette qui s'instruit à l'école mais se rend utile à la maison, la jeune fille puis la jeune femme discrète dans leur tenue, et la vie de la mère de famille, économe et travailleuse. On y trouve le danger de l'alcoolisme, fléau de ce temps où l'industrie attire vers la ville et où les ouvriers se retrouvent dans des taudis.

Ce sont ensuite des romans pour la jeunesse :

La série des Bardeur-Carbansanne romans historiques qui évoquent un siècle traversé par la Révolution et l'Empire, elle s'élève contre la guerre de conquêtes et admire ceux qui luttent contre leur indépendance et leur liberté. Elle écrit sous le pseudonyme de Jacques Naurouze : son nom n'est indiqué que dans le dernier volume paru à sa mort.

Vers l'action sociale :

A partir de 1894, elle crée une Résidence pour étudiants français et étrangers « où la seule règle sera donnée par l'esprit et le ton de la maison », puis un « Chalet universitaire » en Normandie où elle

favorise le rapprochement entre intellectuels et ouvriers.

Elle s'intéresse aux toutes nouvelles « Universités Populaires » de Deherme et s'y occupe de la « croisade des fenêtres fleuries » et enfin aux « Maisons universitaires » où elle côtoie toujours aussi bien des protestants : Monod, Wagner que des positivistes comme Guyau dont le nom est justement donné à l'une de ces « maison » qu'elle va diriger.

Fonder une famille :

Elise Chalamet a adopté un fils, comme l'ont fait aussi quelques enseignantes ardéchoises protestantes de l'époque. Il deviendra pasteur, et c'est lui qui a écrit la biographie du pasteur du Désert Pierre Peirot. Elle l'accompagnera dans ses études et terminera sa vie auprès de lui en connaissant la joie d'être grand'mère. (O. Autrand)

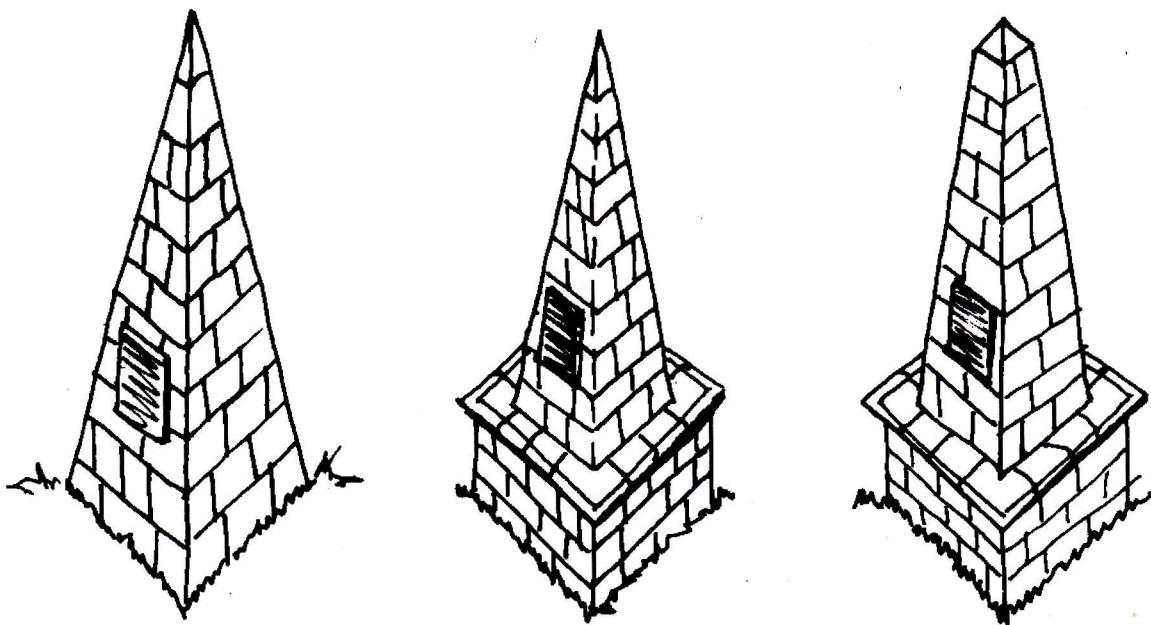
Remerciements.

À côté du long travail de préparation sur archives, la réussite de nos randonnées dépend aussi de l'accueil que nous recevons sur les lieux de mémoire visités.

Nous tenons à remercier :

- M. Sallier, maire de Chalencon pour son allocution de bienvenue et son exposé sur l'état actuel de la commune,
- M. le pasteur Galland qui nous a brossé un historique du village,
- Le propriétaire du château du Haut Villard, M. Laurent Félix qui nous a consacré une grande partie de l'après-midi pour une visite complète du château et une évocation historique très documentée.
- M. et Mme Risson de l'Orme pour leur accueil chaleureux et le verre de l'amitié qui a terminé cette longue journée.

A quoi pouvait ressembler la « Pyramide d'Homel » ?



La première figure, en élévation axonométrique, représente le « minimum » de la description : une pyramide de 4,5 m de haut pour une base de 4 m².

Au XVII^e siècle, cette forme semble « futuriste ». Elle n'apparaît pas dans le vocabulaire architectural usuel.

Plus tard, oui : au XVIII^e siècle, on découvre « pour de vrai » les antiquités grecques, romaines et -très peu- les égyptiennes.

Khéops, Képhren et Mykérinos n'émergeront au propre et au figuré qu'à partir des campagnes du futur Napoléon.

Les deux images suivantes, représentent, elles, des possibles pour ce monument : je me suis inspirée des tapisseries, fresques et manuels d'architecture du XVII^e s et les ai dessinées en respectant les normes architecturales du moment, proportions fixées par Vitruve, Palladio et appliquées par Blondel, architecte en cour à cette période....La pyramide était peut-être un obélisque !

L.Chatoney